

Courrier de l'Ouest du 19/12/2008

Coup de pouce à la chasse

Pour « encourager la pratique de la chasse », le Parlement a décidé hier d'étendre les droits des chasseurs, dont les fédérations peuvent désormais être agréées au titre de la protection de l'environnement. Le texte réduit aussi le coût du permis et des cotisations annuelles.